

Du mardi 9 au jeudi 11 novembre 2021 - Programme européen d'appui à la Chambre des Conseillers du Maroc : mission d'expertise à Rabat de M. Jean-Louis SCHROEDT-GIRARD, Secrétaire général honoraire du Sénat

M. Jean-Louis SCHROEDT-GIRARD, Secrétaire général honoraire du Sénat, a réalisé une mission d'expertise à Rabat, du 9 au 11 novembre 2021, dans le cadre du programme européen d'appui à la Chambre des Conseillers du Maroc. Cette mission visait à apporter un appui et une expertise pour l'élaboration d'un plan stratégique pour la Chambre des Conseillers du Maroc, à l'aune de l'expérience du Sénat français.

Le Sénat a remporté, en tant que chef de file, avec le Sénat italien comme partenaire et le soutien de plusieurs parlements européens (Bundesrat allemand, Sénat belge, Sénat polonais, Sénat roumain et Parlement portugais), l'appel à propositions de l'Union européenne en vue du jumelage avec la Chambre des Conseillers du Maroc. Ce jumelage européen, d'une durée de dix-huit mois, a été lancé le 17 juillet 2021. Il comprend deux volets, l'un portant sur l'organisation administrative, l'autre sur le travail législatif.

La mission réalisée du 9 au 11 novembre 2021 à Rabat par M. Jean-Louis Schroedt-Girard, Secrétaire général honoraire du Sénat, visait, à l'aune de l'expérience du Sénat français, à apporter un appui à la Chambre des Conseillers pour la conception et la mise en œuvre de son plan stratégique.

En préambule à cette mission, le Président de la Chambre des Conseillers a réitéré, dans son allocution d'ouverture, son fort engagement pour le bon déroulement et la réussite de ce programme européen d'appui à la Chambre des Conseillers du Maroc.

S'agissant en particulier de la mission d'expertise réalisée par M. Jean-Louis Schroedt-Girard, il a souligné qu'elle venait « à point nommé, en vue de concevoir et de mettre en œuvre un plan stratégique couvrant les champs d'action de la Chambre des conseillers au titre de la période 2021-2023. »

M. Jean-Louis Schroedt-Girard a présenté l'expérience du Sénat, en matière de réforme administrative d'une part, et de réformes politiques, d'autre part, en évoquant notamment les différentes réformes des méthodes de travail du Sénat.

Cette mission a ensuite permis le partage d'expériences et la formulation de propositions afin d'apporter un appui à la Chambre des Conseillers pour l'élaboration de son propre plan stratégique, eu égard à ses besoins et à son contexte institutionnel.

Plusieurs séquences de cette mission se sont déroulées en présence de M. Naam Maraya, Président de la Chambre des Conseillers, ainsi que des membres du Bureau, des présidents des groupes parlementaires, du Secrétaire général, des directeurs et des chefs des services administratifs de la Chambres des Conseillers.



*Session de travail animée par M. Jean-Louis SCHROEDT-GIRARD,
Secrétaire général honoraire du Sénat*



*M. Jean-Louis SCHROEDT-GIRARD, Secrétaire général honoraire du Sénat,
et M. Abdelouahed KHOUJA, Secrétaire général de la Chambre des Conseillers du Maroc*

En outre, cette mission d'expertise a été largement relayée par les médias marocains, avec pour exemple cet article du 10 novembre 2021 :

« Le jumelage Maroc-UE vise à consolider l'efficacité de l'administration parlementaire (M. Mayara) »

<https://www.mapnews.ma/fr/actualites/politique/le-jumelage-maroc-ue-vise-%C3%A0-consolider-lefficacit%C3%A9-de-ladministration>